

# Intégration: du temps perdu à Bruxelles

■ Ce fut surtout le cas du côté francophone, où l'on commence à agir malgré des moyens insuffisants.

**O**n imagine que la Côte est la principale porte d'entrée de l'immigration internationale, autorisée ou clandestine, en Belgique. Il n'en est rien : c'est la région de Bruxelles-Capitale ! Ainsi 11 % de sa population active est issue d'une immigration récente, c'est-à-dire résidant depuis moins de cinq ans en Belgique. L'intégration des nouveaux arrivants est et reste un sujet brûlant dans un monde où les conflits entraînent des mouvements massifs de population vers l'Europe. Autant le rappeler à ceux qui craignent ces arrivées : plus que jamais, les nouveaux venus doivent suivre des programmes d'intégration qui passent par des cours de langue, de citoyenneté, de valeurs communes ou une formation professionnelle.

## Pas de droits sans devoirs

Ces parcours sont plus de plus en plus liés à l'octroi ou au retrait du permis de séjour voire de droits économiques et sociaux. En Belgique, les Communautés sont en charge de l'intégration. A Bruxelles-Capitale, des institutions différentes et potentiellement concurrentes sont compétentes. Avec une conséquence interpellante : il y a deux parcours d'intégration civique : un flamand et un francophone. Le plus drôle, encore que ça ne devrait faire sourire personne : ils s'adressent à des étrangers, souvent ni francophones ni néerlandophones... Cette étrangeté

institutionnelle est au cœur du numéro 105 des "Brussels Studies"<sup>(1)</sup>. Il a étudié le dédale institutionnel dans lequel ces politiques prennent place. La politologue Catherine Xhardez, doctorante (FNRS) à l'Université Saint-Louis et à Sciences Po Paris, a relevé le défi. Elle a souligné que ce puzzle institutionnel n'est pas sans conséquence pour les acteurs, les autorités ou les migrants. Son analyse a confirmé que l'imbroglio institutionnel a encore complexifié la matière, déjà sensible, de l'accueil des nouveaux arrivants. Il subsiste trop d'incompréhensions voire de mésententes. Les responsables politiques flamands n'ont pas tort de demander aux francophones de prendre leurs responsabilités et d'enfin agir en conséquence. Bigre : ils ont plus de dix ans de retard dans cette matière. De leur côté, les responsables politiques francophones ont fini par voir l'écart entre leur (récente) volonté d'agir dans ce domaine, et les moyens, pour l'instant, insuffisants.

**L'imbroglio institutionnel a encore complexifié la matière, déjà sensible, de l'accueil des nouveaux arrivants à Bruxelles.**

## Du travail pour la Cocom

Reste que la voie de la collaboration est désormais ouverte à Bruxelles au sein de la Commission communautaire commune (Cocom). Mais il reste des arbitrages délicats : clé de répartition budgétaire, harmonisation du contenu, définition des groupes cibles, mise en place d'un système de contrôle et de sanctions, reconnaissance par d'autres niveaux de pouvoir des attestations...

**Christian Laporte**

→ (1) "L'intégration des nouveaux arrivants à Bruxelles : un puzzle institutionnel et politique" est à lire dès ce lundi sur [www.brusselsstudies.be](http://www.brusselsstudies.be)